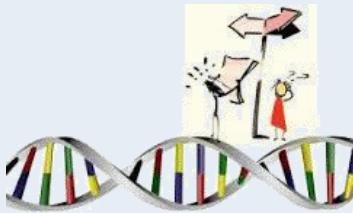


## Atelier scientifique

*Animé par l'école de l'ADN*



### « HISTOIRE DE SAVOIR ; LE PH »

**« pH neutre », produits d'entretien basiques, pluies acides, molécules superacides... Mais au fait, c'est quoi le pH ?**

Afin de comprendre cette notion, nous vous proposons de jouer aux apprentis chimistes et de réaliser quelques expériences simples pour mettre en évidence l'acidité ou la basicité de différents produits que nous utilisons dans notre quotidien.

En partant d'un échange sur la notion de pH, les jeunes seront invités à classer différents produits en fonction de leur acidité (+ ou – acide). Puis, ils mettront en œuvre différentes expériences pour évaluer et préciser le pH des produits à tester.

*L'atelier pourra être annulé si le nombre de participants est insuffisant*

**Date : mercredi 3 janvier 2018**

**Horaire : de 14h30 à 16h00**

**Lieu : Espace Mendès France 1 place de la Cathédrale 86000 Poitiers**

**Age : Dès 7 ans**

**Participation aux frais : 5 €/participant**

**Renseignement : Marie Anne [afep.vienne@laposte.net](mailto:afep.vienne@laposte.net)**

**Bulletin d'inscription avant le 19 décembre 2017 à l'aide du bulletin en page 2**

**Talon à envoyer, avant le 19 décembre 2017** accompagné de votre chèque à l'ordre du  
« Trésorier AFEP » à AFEP INSCRIPTIONS - 56 rue de la Montjoie - 45770 Saran

Nom/Prénom de la famille .....

Adresse .....

Tél. \* ..... E-Mail : .....

\*joignable le jour de l'activité

Enfant(s) : Nom/Prénom/âge .....

.....

**Autorisation Parentale pour l'Atelier Scientifique du 3 janvier 2018 X18.241.ACE – Le pH**

Je déclare être membre de l'association

Je certifie que mon enfant est bien couvert par une assurance étendue aux activités extrascolaires. Merci d'indiquer le nom de la compagnie d'assurance, le N° du contrat et la Période de validité. : .....

Une fois l'inscription validée, elle ne sera plus remboursable, sauf si l'annulation de l'activité est du fait de l'organisateur.

Droit à l'image : des photos pourront être prises et publiées dans la lettre d'information ou sur le site internet de l'association.

**Signature et Date** (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)